



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

Séance du 28 mars 2023
Objet : Création emplois d'été services techniques

L'an deux mille vingt et trois et le 28 mars à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, MOUREN Sylvie, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, BERNARD Myriam, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, Mrs DEYE Manuel, CHAMBRE Emmanuel, AKLA Mohammed.

Procurations : M. CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à Mme MOUREN Sylvie.

M. MUNOZ Estéban a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2023

Application agréée E-legalize.com

99_DE-004-210401089-20230328-2023_03_19-

Conseil Municipal du 28 mars 2023

Délibération n° 2023/03/19

OBJET : Création emplois d'été services techniques

Comme chaque année, Madame le Maire propose de créer 4 emplois saisonniers pour l'été en renfort des services techniques, pendant la période de congés annuels.

Ces CDD auraient une durée de 15 jours, entre le 3 juillet et le 25 août.

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De créer 4 emplois d'agents techniques catégorie C, à temps complet au titre de l'article L.332-23-2°, de 2 semaines chacun,
- La rémunération est fixée en référence à l'indice majoré 353,
- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Malijai,
Le 28 mars 2023
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2023

Application Agence F. lesjats.com

99_DE-004-210401089-20230328-2023_03_19-